Appel à propositions pour le congrès annuel

Les membres de la SCÉÉ sont invités à soumettre des propositions pour le 55e congrès annuel de la SCÉÉ qui reflètent la grande diversité de la recherche, de l'enseignement, de l'apprentissage et de la réflexion théorique dans le domaine de l'éducation.

Les dates provisoires du 55e congrès annuel de la SCÉÉ s'étendent du samedi 5 juin (journée précongrès) au mercredi 9 juin 2027. Le congrès se tiendra à l'Université de la Saskatchewan, avec des présentations en ligne prévues en mai pour les personnes ne pouvant pas y assister en personne.

En tant que communauté savante, la SCÉÉ s'engage à soutenir les travaux de ses membres à travers diverses ontologies, épistémologies et méthodologies. Cela inclut (sans s'y limiter) les systèmes de savoirs autochtones, la recherche communautaire, la recherche fondée sur les arts, la recherche participative et d'autres formes solides de recherche savante qui définissent nos communautés et nos espaces éducatifs. Nous accueillons favorablement les propositions empiriques, théoriques, critiques et conceptuelles issues de l'ensemble du paysage de la recherche en éducation.

Nous encourageons tout particulièrement les présentations bilingues lorsque cela est possible (par exemple, des intervenants s'exprimant dans une langue avec des diapositives dans une autre langue ; des co-intervenants s'exprimant chacun dans une langue différente ; ou un animateur bilingue aidant à traduire la séance de questions-réponses). Les propositions peuvent être soumises en anglais ou en français. La SCÉÉ accueille favorablement les propositions axées sur les langues autochtones et d'autres langues, le cas échéant, mais ne peut assurer l'évaluation par les pairs qu'en français et en anglais.

La SCÉÉ accueille les membres de la communauté issus de l'ensemble du paysage éducatif. Les enseignants, les praticiens, les aînés, les étudiants et les autres membres de la communauté sont tout particulièrement les bienvenus à la SCÉÉ. Bien que les congrès soient souvent fréquentés par des chercheurs, la recherche pédagogique éthique implique nécessairement de nombreuses personnes au sein et au-delà des milieux universitaires.

Les propositions fondées sur des recherches impliquant des êtres humains doivent se conformer à la dernière version **de la Déclaration de principe des trois conseils sur la**

conduite éthique. Les propositions qui impliquent, concernent ou représentent des communautés spécifiques, y compris et en particulier les communautés autochtones, doivent également s'ancrer dans **des pratiques de recherche respectueuses**.

Il sera demandé aux auteurs de préciser dans quelle mesure des outils tels que l'intelligence artificielle générative ou les grands modèles linguistiques ont été utilisés lors de l'élaboration de leurs propositions. Le SCÉÉ attend de tous les auteurs qu'ils divulguent de manière honnête et transparente toute utilisation de ces outils dans le cadre des recherches soumises au SCÉÉ.

La date limite de soumission est fixée au mercredi 14 octobre 2026 (23 h 59 PST). Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

Les aides financières suivantes sont proposées aux délégués intéressés :

- Frais d'inscription réduits pour les étudiants, les enseignants du primaire et du secondaire, ainsi que pour les délégués retraités ou sans emploi.
- Les délégués qui ne peuvent assister qu'à la journée de sessions en ligne de la SCÉÉ bénéficient d'un tarif d'inscription considérablement réduit. Les délégués qui s'inscrivent aux sessions en présentiel de la SCÉÉ bénéficient également d'un accès complet à la journée de sessions en ligne de la SCÉÉ.
- La SCÉÉ offre une bourse d'aide au déplacement aux étudiant.e.s des cycles supérieurs de la SCÉÉ qui s'inscrivent et participent au congrès.

Pour soumettre une proposition

- **Connectez-vous au portail des membres de la SCÉÉ :**
  https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F

- **Renouvelez (ou souscrivez) votre adhésion à la SCÉÉ.**
  La personne soumettant chaque proposition doit être titulaire d'une adhésion à la SCÉÉ en cours de validité jusqu'à la fin du congrès. Votre adhésion **ne** vaut **pas** inscription au congrès. Les inscriptions au congrès de la SCÉÉ ouvriront en janvier.

- **Accédez à la plateforme de soumission.**
  Les auteurs seront redirigés vers la plateforme de soumission depuis le portail des membres. La plateforme de soumission et le portail des membres sont des sites web distincts, avec des identifiants de connexion différents. Seuls les membres en règle peuvent accéder à la plateforme de soumission.

- **Entrez votre proposition et les informations complémentaires sur la plateforme de soumission.** Le nombre maximal de mots pour le résumé est de 250, et celui de la proposition (sans compter les références) est de 1 000. Les propositions doivent être reçues avant la date limite de soumission. Les propositions envoyées par tout autre moyen ne seront pas acceptées.

Cette année, la SCÉÉ utilise une nouvelle plateforme de gestion de congrès appelée Fourwaves. Si vous avez déjà soumis une proposition à la SCÉÉ, vos identifiants de connexion à l'ancienne plateforme de congrès ne sont plus valables.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers des tutoriels vidéo expliquant comment soumettre une proposition via Fourwaves, en anglais et en français. Veuillez visionner ces tutoriels avant de procéder à votre soumission afin de vous guider tout au long des étapes de dépôt de votre proposition.

Tutoriel en français - https://youtu.be/bxJE4dJjBLg
Tutoriel en anglais - https://youtu.be/2s3pDcvi3Ms

Types de présentations

La SCÉÉ propose plusieurs formats de sessions destinés à refléter la diversité de la recherche et des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation. Les auteurs doivent choisir le format qui correspond le mieux aux objectifs de leur proposition. Tous les formats répertoriés peuvent être utilisés ; cette liste n'est pas exhaustive.

Lors de la soumission de votre proposition, il vous sera demandé d'indiquer si vous souhaitez présenter vos travaux en personne au sein de l'établissement hôte (pendant les journées principales du congrès) ou en ligne via Zoom (lors de la journée de sessions en ligne). À moins d'être sélectionnés pour une présentation en ligne, tous les auteurs doivent se préparer à participer et à présenter leur travail en personne. Nous comprenons que la situation personnelle et professionnelle des auteurs puisse modifier le ou les formats dans lesquels vous êtes en mesure de participer. Nous répondrons à autant de demandes que possible et nous nous réjouissons d'accueillir tout le monde au congrès de cette année.

Sessions regroupant plusieurs communications

Une session regroupant plusieurs communications comprend plusieurs exposés individuels, généralement sur des sujets similaires ou connexes. Les présentations sont suivies d'une intervention du public et, dans certains cas, des commentaires d'un intervenant. Chaque communication bénéficie d'un temps de parole égal au sein de la session. Par exemple, dans une session de 75 minutes comprenant 3 communications, chacune disposera de 15 à 20 minutes pour présenter ses travaux, suivies d'une discussion.

*Il s'agit du format le plus courant, car il permet à un nombre maximal d'intervenants de participer. La plupart des propositions seront affectées à ce format.

Symposiums et tables rondes

Une session de symposium ou de table ronde permet un examen approfondi de thèmes spécifiques, souvent sous différents angles. La participation du public peut avoir lieu à la fin ou tout au long de la session. Le format spécifique de la session doit correspondre aux objectifs fixés par les organisateurs (par exemple, une discussion approfondie sur une question précise, une série de présentations sur un thème connexe, des interventions interactives ou artistiques, etc.). Les organisateurs doivent indiquer le nom du président et des intervenants pour ce type de session. Les symposiums et tables rondes durent généralement 75 minutes. Si vous avez besoin de plus de temps, veuillez l'indiquer explicitement dans votre proposition et dans la

section « Commentaires à l'attention du gestionnaire du congrès » à la fin du formulaire de soumission.

Séances de table ronde

Une table ronde est une discussion en petit groupe axée sur une ou plusieurs communications individuelles. Les communications seront regroupées par tables dans une grande salle. Chaque communication bénéficie d'un temps de parole égal au cours de la session. Par exemple, lors d'une session de 75 minutes comprenant 3 communications, chacune disposera de 15 à 20 minutes pour présenter ses travaux, suivies d'une discussion plus large. Une table ronde est un excellent moyen de présenter vos travaux de recherche et de recueillir des retours. La plupart des intervenants estiment que ce format favorise des échanges enrichissants.

Séances de posters

Une session de posters est une présentation et une discussion informelles s'appuyant sur des supports graphiques ou multimédias. Les sessions de posters durent généralement 75 minutes et s'accompagnent de discussions récurrentes en petits groupes à mesure que les délégués visitent chaque poster. Les affiches doivent mesurer au maximum **4 pieds sur 4 pieds** (1,22 mètre sur 1,22 mètre) afin de maximiser le nombre d'affiches pouvant être exposées dans la galerie. En raison de contraintes logistiques, la SCÉÉ n'est pas en mesure de mettre à disposition du matériel de présentation vidéo (par exemple, un grand écran) pendant les sessions d'affiches. Si vous avez besoin d'un équipement important, une session à plusieurs communications pourrait être plus appropriée.

Séances axées sur les arts

Les sessions axées sur les arts, qui comprennent notamment, mais sans s'y limiter, des spectacles, des installations, des galeries, des ateliers et d'autres formats, font appel à un large éventail de méthodes de recherche fondées sur les arts. Le format spécifique de la session doit correspondre aux objectifs fixés par les organisateurs pour celle-ci. Les sessions durent généralement 75 minutes. Si vous avez besoin de plus de temps, veuillez l'indiquer explicitement dans votre proposition et dans la section « Commentaires au gestionnaire du congrès » à la fin du formulaire de soumission. Veuillez également inclure des détails précis concernant vos besoins en matière d'espace ou d'équipement technique.

Discussions thématiques

Les discussions thématiques sont conçues pour permettre aux collègues d'échanger sur un sujet d'intérêt commun. Les collègues et les membres de la communauté sont invités à participer à des discussions académiques autour d'un thème, d'une question, d'une préoccupation, d'une réflexion ou d'une idée donnée. Les discussions thématiques doivent privilégier l'échange entre tous les participants, et non une présentation. Les auteurs doivent désigner au moins deux intervenants qui assisteront à la session afin d'animer la discussion avec les participants intéressés. L'objectif étant de créer un espace décolonisé, ce type de session ne fait pas l'objet d'une évaluation par les pairs. Seul un résumé est donc requis. Les résumés doivent exposer clairement le sujet de la discussion et permettre au responsable du programme de s'assurer que le sujet et le ou les processus de discussion ne sont pas oppressifs. Comme pour toutes les sessions du congrès, les discussions thématiques doivent favoriser ou créer un « espace éthique » (Ermine, 2007) et garantir que les groupes autochtones et les groupes méritant une attention particulière en matière d'équité soient représentés de manière appropriée. Par exemple, si un sujet lié aux peuples autochtones est abordé, un animateur autochtone doit être présent.

Ateliers de développement professionnel (CCÉÉCSÉ uniquement)

Les ateliers de développement professionnel s'adressent aux étudiant.e.s des cycles supérieurs et aux chercheurs en début de carrière, et peuvent aborder des thèmes liés à la recherche, à la recherche d'emploi, à l'enseignement ou à tout autre sujet susceptible d'être pertinent au cours des études des cycles supérieurs ou durant les premières années d'un poste universitaire ou non universitaire. En raison de leur public cible, les propositions d'ateliers de développement professionnel ne peuvent être soumises qu'au Comité canadien des étudiant.e.s des cycles supérieurs en éducation (CCÉÉCSÉ).

Modifications de format

La SCÉÉ n'est pas toujours en mesure de répondre aux demandes des auteurs concernant le format de présentation et se réserve le droit de modifier le format d'une proposition.

Par exemple, un responsable de programme peut décider qu'une proposition d'affiche s'intégrerait mieux dans une session regroupant plusieurs communications, ou peut ne pas être en mesure d'accepter un grand nombre de sessions de colloques dans le cadre de son programme. Toute modification du format de présentation sera indiquée dans les lettres d'acceptation envoyées fin janvier/début février ; veuillez lire attentivement ce courriel.

Dates importantes

14 octobre 2026	Date limite de soumission des propositions
Du 15 octobre au 30 novembre 2026	Évaluation par les pairs des propositions
30 janvier 2027 (date provisoire)	Communication de la décision aux auteurs
8 mars 2027 (date provisoire)	Publication du projet de programme
30 mars 2027	Date limite pour les modifications mineures du programme
31 mars 2027	Fin de la période d'inscription anticipée
30 avril 2027 (date provisoire)	Publication du programme révisé sur le site web de la SCÉÉ
25 mai 2027 (date provisoire)	Journée du congrès en ligne
5 juin 2027	Journée précongrès
Du 6 au 9 juin 2027	Congrès annuel de la SCÉÉ

Éléments à inclure dans votre résumé

De manière générale, l'objectif de votre soumission est de fournir aux évaluateurs et aux responsables de programme suffisamment d'informations pour comprendre votre proposition et son lien avec d'autres travaux de recherche en sciences de l'éducation. Le contenu de chaque proposition variera nécessairement en fonction des paradigmes, des positions et des méthodologies des auteurs. Les propositions pour lesquelles certaines sections ne sont pas pertinentes ou appropriées doivent plutôt inclure des sections comparables en rapport avec vos travaux.

La plupart des groupes au sein de la SCÉÉ utilisent les critères décrits ci-dessous :

EXPOSÉS INDIVIDUELS, TABLES RONDES ET PRÉSENTATIONS VISUELLES

Les résumés doivent aborder les points suivants dans l'ordre indiqué, le cas échéant :

1. But ;
2. Point(s) de vue ou cadre théorique ;
3. Méthodes et/ou techniques ;
4. Source(s) des données ;
5. Résultats, conclusions et/ou interprétations ; et
6. Importance de la recherche pour l'éducation.

COLLOQUES ET PANELS

Les résumés doivent aborder les points suivants dans l'ordre indiqué, le cas échéant :

1. But ;
2. Point(s) de vue ou cadre théorique ;
3. Méthodes et/ou techniques ;
4. Source(s) des données ;
5. Résultats, conclusions et/ou interprétations ; et
6. Importance de la recherche pour l'éducation.

En fonction de la nature de la session, il sera demandé aux auteurs d'indiquer les titres, les auteurs et les affiliations de ces derniers pour chacune des présentations individuelles comprises dans le colloque.

SÉANCES AXÉES SUR LES ARTS

Les résumés doivent aborder les points suivants dans l'ordre indiqué, le cas échéant :

1. But ;
2. Point(s) de vue ou cadre théorique ;
3. Méthodes et/ou techniques ;
4. Source(s) des données ;
5. Résultats, conclusions et/ou interprétations ;
6. Importance pédagogique de l'étude ; et
7. Détails précis sur l'espace ou tout élément technique requis.

DISCUSSIONS THÉMATIQUES

Les résumés ne sont pas obligatoires pour les propositions de discussions thématiques, mais peuvent être joints à la discrétion des organisateurs. Les auteurs doivent désigner au moins deux intervenants qui assisteront à la session afin d'animer la discussion avec les participants intéressés. Ce type de session ayant pour objectif de créer un espace décolonisé, il ne fait pas l'objet d'une évaluation par les pairs. À la place, les responsables du programme examineront la liste des discussions thématiques afin de s'assurer que :

1. On ait identifié au moins deux commentateurs pour chaque séance;
2. Il y ait assez d'espace dans le programme pour faire place à chaque séance;

3. Les sujets et le(s) processus proposés ne soient pas vexatoires pour les populations ayant droit à l'équité.

ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CCÉÉCSÉ UNIQUEMENT)

Les résumés doivent préciser l'objectif, la portée et le ou les publics cibles de l'atelier. Le cas échéant, le résumé doit également aborder les points suivants dans l'ordre indiqué :

1. Point(s) de vue ou le cadre théorique ;
2. Méthodes et/ou techniques ;
3. Source(s) des données ;
4. Résultats, conclusions et/ou interprétations ; et
5. Importance pour éducation.

Les propositions soumises à la Société canadienne de philosophie de l'éducation (SCPÉ) et à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone (ACÉÉA) doivent comporter les éléments suivants :

Soumissions à la Société canadienne de philosophie de l'éducation (CPES) :

- Problématique ou sujet d'intérêt ;
- Littérature pertinente ;
- Cohérence et mode d'organisation ;
- Question ou argument original ; et
- Contribution au domaine.

Soumissions à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone (ACÉÉA) :

- Contexte de recherche (positionnement, lien avec l'éducation autochtone) ;
- Description de la recherche (question/thème central, cadre théorique, méthodologie/méthodes, résultats/conclusions) ; et
- Importance pour le domaine de l'éducation autochtone.

Confirmation de soumission

Vous recevrez un courriel de confirmation automatique une fois votre proposition soumise. Si vous ne recevez pas de confirmation dans les 24 heures, veuillez envoyer un courriel au gestionnaire du congrès à **conference-congres@csse-scee.ca**. Bien que les soumissions accidentellement incomplètes soient rares, nous pourrions ne pas être en mesure de prendre en compte votre proposition si vous ne la complétez pas.

Règles de soumission

- **Chaque présentation ne peut être soumise qu'à un seul groupe.** Les propositions trop similaires peuvent être rejetées à la discrétion des responsables du programme.
- **Les propositions doivent présenter des travaux originaux n'ayant jamais été présentés auparavant.** Les auteurs seront invités à confirmer que la proposition n'est pas en cours d'examen par un autre congrès.

- **La personne soumettant chaque proposition doit être titulaire d'une adhésion à la SCÉÉ en cours de validité jusqu'à la fin du congrès.**
- **Un intervenant ne peut être premier auteur qu'une seule fois par association, y compris ses groupes d'intérêt spéciaux (GIS), pour l'ensemble du congrès.** Autrement dit, bien que vous soyez autorisé à soumettre différentes présentations à des associations et à des GIS au sein de la SCÉÉ, un même auteur ne peut pas être premier auteur de plusieurs articles au sein d'une même association, ni de plusieurs articles au sein d'une association et de ses GIS constitutifs. Vous trouverez la liste complète des associations et des GIS à la fin du présent document.
- **Les propositions doivent être complètes pour être prises en considération.** À la discrétion des responsables du programme, les propositions incomplètes peuvent être rejetées ou renvoyées au(x) auteur(s) pour révision.
- **Le CCÉÉCSÉ (Comité canadien des étudiant.e.s des cycles supérieurs en éducation) n'accepte que les propositions de posters, de tables rondes et d'ateliers de développement professionnel.** Les étudiants des cycles supérieurs peuvent soumettre différentes propositions à la fois au CCÉÉCSÉ et à d'autres groupes au sein de la SCÉÉ. Ne soumettez pas la même proposition plus d'une fois.
- **Le premier auteur des propositions de posters et de tables rondes soumises au CCÉÉCSÉ doit être un étudiant des cycles supérieurs.** Les étudiants sont encouragés à présenter et à publier leurs travaux aussi bien individuellement qu'en collaboration avec des coauteurs, notamment des directeurs de thèse, des collègues et d'autres étudiant.e.s des cycles supérieurs. Si un article ne peut pas mentionner un étudiant comme premier auteur, il ne doit pas être soumis au CCÉÉCSÉ.
- **Les responsables de programme disposent d'un pouvoir discrétionnaire total pour attribuer aux propositions acceptées le format le plus approprié.** Outre les préférences des auteurs, les formats des sessions dépendent de l'espace disponible, des contraintes d'infrastructure et du nombre de propositions reçues par la SCÉÉ. Par exemple, la SCÉÉ reçoit souvent plus de propositions de colloques, de tables rondes, d'ateliers et de présentations groupées qu'elle ne peut en accueillir. Tout changement concernant le format de présentation sera indiqué dans les lettres d'acceptation envoyées fin janvier/début février.

Évaluation par les pairs

Toutes les propositions à caractère scientifique font l'objet d'une évaluation anonyme par au moins deux évaluateurs, membres de la SCÉÉ, ayant présenté leurs travaux lors de congrès précédents et/ou ayant publié des recherches pertinentes évaluées par des pairs. Les propositions doivent masquer l'identité du ou des auteurs.

Critères généraux d'évaluation

Tout comme le contenu de chaque proposition variera, l'orientation de l'évaluation dépendra de la nature de la proposition. Les propositions fondées sur des recherches impliquant des êtres humains doivent être conformes à la dernière version de **la Déclaration de principe des trois conseils sur la conduite éthique**. Les propositions qui impliquent, concernent ou représentent des communautés spécifiques, y compris et en particulier les communautés autochtones, doivent également s'appuyer sur **des pratiques de recherche respectueuses**. Les recherches impliquant des communautés autochtones et d'autres **communautés telles**

que définies par la Déclaration de principe des trois conseils feront l'objet d'une évaluation portant sur la pertinence de la proposition et sa contribution aux priorités de ces communautés.

Les évaluateurs seront invités à formuler des commentaires sur les critères suivants :

- Clarté de la proposition
- Pertinence des références bibliographiques issues de la littérature pertinente (ou équivalente)
- Pertinence et solidité du fondement théorique (ou équivalent)
- Rigueur de la méthodologie ou de la conception de la recherche
- Fiabilité des résultats et des conclusions
- Pertinence pour le domaine

Critères supplémentaires pour les colloques et les tables rondes

- Cohérence des articles ou des présentations
- Qualité des communications, tant individuellement que collectivement

Critères spécifiques aux soumissions destinées à la Société canadienne de philosophie de l'éducation (SCPÉ)

- Problématique ou thème d'intérêt ;
- Bibliographie pertinente ;
- Cohérence et organisation ;
- Question ou argument original ; et
- Contribution au domaine.

Critères spécifiques aux soumissions à l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone (ACÉÉA)

- Contexte de recherche (positionnement, lien avec l'éducation autochtone) ;
- Description de la recherche (question/objet, cadre théorique, méthodologie/méthodes, résultats/conclusions) ; et
- Importance pour le domaine de l'éducation autochtone.

Notification aux auteurs

Les décisions concernant les propositions seront communiquées aux auteurs de chaque proposition fin janvier. Si, d'ici la mi-février, vous n'avez pas reçu de courriel vous informant du statut de votre soumission, veuillez contacter le gestionnaire du congrès à **conference-congres@csse-scee.ca** .

Consignes aux intervenants

- **Les intervenants doivent s'inscrire au congrès, se préparer à y assister et présenter leurs exposés conformément au programme.** Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez en informer le responsable du programme de votre association ou de votre groupe d'intérêt spécifique (GIS) dès que possible.

- **L’adhésion à la SCÉÉ est distincte de l’inscription au congrès.** Tous les délégués participant au congrès, y compris les membres actuels et les auteurs intervenants, doivent s’inscrire au congrès de la SCÉÉ. Les tarifs d’inscription sont indiqués dans la section « Adhésion et inscription » ci-dessous.
- **Les sessions seront réparties sur toute la durée du congrès.** Votre session pourra avoir lieu soit dans le premier créneau horaire du premier jour, soit dans le dernier créneau horaire du dernier jour du congrès. Nous ne pouvons pas accéder aux demandes de modification fondées sur les emplois du temps individuels des intervenants.
- **Les sessions de la SCÉÉ durent généralement 75 minutes.** Les colloques, tables rondes, posters, arts visuels/spectacles, discussions thématiques et ateliers de développement professionnel occupent la totalité de la durée de la session. Les présentations regroupant plusieurs communications et les tables rondes répartissent le temps de la session de manière égale entre chaque intervention. Par exemple, une session de 75 minutes regroupant plusieurs communications peut inclure 3 communications, avec 15 à 20 minutes pour chacune, ce qui laisse 15 minutes pour la discussion. Les colloques nécessitant deux créneaux horaires consécutifs peuvent être autorisés, à la discrétion du responsable du programme concerné.
- **Les intervenants sont invités à préparer leurs présentations en tenant compte des questions d’accessibilité.** Les directives générales en matière d’accessibilité pour les présentations sont disponibles sur le site. Des directives plus détaillées vous seront communiquées à l’approche du début du congrès.
- **À l’exception des tables rondes et des sessions de posters, toutes les sessions se dérouleront dans des salles équipées d’un matériel audiovisuel de base (c’est-à-dire un ordinateur, un projecteur et un port USB).** Les sessions organisées dans des salles pouvant accueillir plus de 70 personnes seront également équipées d’un microphone. Nous recommandons aux auteurs d’apporter leur présentation sur une clé USB. La SCÉÉ demande aux intervenants de faire preuve de modération dans leurs demandes d’équipement audiovisuel. La SCÉÉ ne peut garantir la mise à disposition d’équipement supplémentaire. La SCÉÉ se réserve le droit de facturer aux intervenants les demandes entraînant des coûts élevés.
- **Les tables rondes et les sessions de posters se déroulent dans de grands espaces d’exposition dépourvus de matériel audiovisuel (par exemple, un atrium, un couloir ou un gymnase).** Les câbles ou cordons d’alimentation ne seront pas autorisés. Les affiches ne doivent pas dépasser **4 pieds sur 4 pieds** (1,22 mètre sur 1,22 mètre) afin de maximiser le nombre d’affiches pouvant être exposées dans la galerie. Les intervenants sont priés d’apporter des copies de leurs présentations ou des résumés afin de permettre aux participants de discuter plus efficacement du sujet.
- **Certaines associations (par exemple, l’ACCÉ ou l’ACP) demandent aux intervenants de soumettre une copie de l’article complet aux intervenants chargés de la discussion avant le début du congrès**. Les détails spécifiques seront communiqués à l’avance aux intervenants concernés.

Responsabilités du président de séance et des intervenants

Les intervenants peuvent être invités à assumer le rôle de président ou de commentateur lors des sessions.

Président

Le président est chargé de veiller au bon déroulement de la séance. Le succès d'une séance dépend souvent de la capacité du président à limiter la durée des interventions des orateurs et à modérer les discussions de l'auditoire afin de laisser suffisamment de temps à l'interaction au cours de la présentation. Parmi les responsabilités les plus importantes du président figurent :

- Ouvrir la séance à l'heure prévue et planter le décor par quelques brèves remarques liminaires ;
- Présenter les participants avant leurs exposés ;
- Respecter strictement les limites de temps imparties à chaque intervenant et participant à la discussion ;
- Modérer les débats en table ronde ou en salle ; et
- Clôturer la séance suffisamment tôt pour permettre au public de quitter la salle avant le début de la séance suivante.

Intervenant

Les intervenants doivent préparer à l'avance des commentaires analytiques ou critiques pertinents sur la portée et la contribution des communications présentées au cours d'une séance. Les contraintes de temps relatives à la durée des discussions sont fixées par le président. Les intervenants ne sont pas tenus de commenter les communications qu'ils n'ont pas reçues avant le congrès.

Utilisation des langues officielles

Le programme indique les langues de présentation et de discussion. Pour chaque session, le titre reflète la ou les langues de présentation.

Une séance bilingue est définie comme une séance au cours de laquelle les présentations et les discussions se déroulent dans deux langues ou plus, avec un soutien pour les langues d'accompagnement. Les séances utilisant l'anglais, le français et les langues autochtones constituent la forme la plus courante (mais pas la seule) de recherche bilingue. L'aide peut prendre la forme de documents fournis par les intervenants, de diapositives, de résumés ou de synopsis. La discussion passe souvent librement d'une langue à l'autre. Dans la mesure du possible, un animateur bilingue sera désigné pour assister aux sessions bilingues afin de faciliter la discussion. Si vous souhaitez bénéficier de l'aide d'étudiants des cycles supérieurs de la SCÉÉ pour la traduction de diapositives ou d'un soutien en présentiel lors des discussions bilingues, veuillez envoyer un courriel à communications@csse-scee.ca avant le 15 mars 2027.

Adhésion et inscription

L'adhésion à la SCÉÉ est distincte de l'inscription au congrès. Au total, deux types de cotisations contribuent au financement du congrès et des activités plus larges de la SCÉÉ :

Cotisations à la SCÉÉ. Celles-ci financent le fonctionnement quotidien de la SCÉÉ (par exemple, le personnel, les locaux, le soutien aux doctorants et d'autres activités universitaires). Les membres actuels de la SCÉÉ peuvent soumettre des propositions au congrès annuel, voter sur les décisions lors de l'assemblée générale annuelle et se porter candidats à des postes élus au sein du Comité exécutif et du Conseil d'administration. Vous pouvez vérifier, renouveler ou souscrire à votre adhésion via le portail des membres de la SCÉÉ :

https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F

Frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ. Ces frais couvrent les coûts liés à l'organisation de la partie du congrès annuel prise en charge par la SCÉÉ (par exemple, le personnel, la traduction, l'audiovisuel, la restauration). Les délégués inscrits peuvent assister à toutes les sessions du congrès. Les inscriptions seront ouvertes à partir de janvier.

Les membres de la SCÉÉ doivent également être membres d'au moins une association au sein de la SCÉÉ. Vous pouvez souscrire ou renouveler votre adhésion auprès d'autant de groupes que vous le souhaitez. Pour être membre d'un groupe d'intérêt spécial (GIS), vous devez également être membre de l'association de ce GIS. Les cotisations pour les associations et les GIS varient généralement entre 10 et 40 dollars.

La personne soumettant chaque proposition doit être titulaire d'une adhésion à la SCÉÉ en cours de validité jusqu'à la fin du congrès. L'auteur de la proposition doit également être membre du groupe destinataire de celle-ci. **Les coauteurs** doivent également souscrire ou renouveler leur adhésion à la SCÉÉ.

Les délégués qui ne font pas de présentation n'ont pas besoin d'être membres de la SCÉÉ pour s'inscrire au congrès. Les délégués inscrits au congrès de la SCÉÉ peuvent assister à toutes les sessions proposées par n'importe quel groupe au sein de la SCÉÉ.

Structure de la SCÉÉ et de ses groupes constitutifs

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation est la plus grande organisation regroupant des professeurs, des étudiants, des chercheurs et des praticiens du domaine de l'éducation au Canada. La SCÉÉ est la principale voix nationale de ceux qui produisent des connaissances en matière d'éducation, forment les enseignants et les responsables éducatifs, et mettent en application la recherche dans les écoles, les salles de classe et les établissements du Canada. Fondée en 1972, la SCÉÉ, organisation bilingue, est une structure faîtière composée de plusieurs associations nationales constituantes.

ACDE, Association canadienne des doyens et des doyennes d'éducation

Responsable du programme : Katy Ellsworth (UBC)

ACÉC, Association canadienne pour l'étude du curriculum

Responsables du programme : Mickie Noble (Royal Roads), Jennifer MacDonald (Regina), Chantelle Caissie (Memorial), Diandra Singh (Crandall), Carolina Bergonzoni (Cape Breton)

Description : recherches variées sur les programmes d'études en tant que structures complexes soutenant l'apprentissage et l'enseignement : recherche axée sur les arts ; enfants et jeunes ; culture ; technologies et cultures numériques ; diversité ; genre ; mondialisation ; identités ; innovation et évolution de l'éducation ; pratiques d'alphabétisation ; médias et culture populaire ; sexualités ; théorie et philosophie

Groupes d'intérêt spéciaux (GIS) au sein de l'ACÉC:

- **SCEA, Société des chercheurs et des enseignants des arts**
  Responsables du programme : Melissa Bishop (Cap-Breton), Sarah Zreim (McGill)
  Description : réflexion scientifique créative, recherche axée sur les arts, programmes scolaires artistiques, éducation artistique
- **ACPC, Association canadienne de pédagogie critique**
  Responsable du programme : Lisa Taylor (Bishop's)
  Description : études culturelles, littératies critiques, pouvoir/savoir, justice sociale, démocratie, expérience, textes, subjectivités, différence sociale, pédagogie engagée
- **ACCLL, Association canadienne des chercheurs en langue et littératie**
  Responsables du programme : Jennifer Watt (Manitoba), Heather Phipp (Regina)
  Description : langue, alphabétisation, littératies multiples, multilinguisme, lecture, écriture, littérature pour enfants et adolescents, alphabétisation des adultes, communication multimodale, littératies numériques
- **GRES, Groupe de recherche sur l'enseignement de la science**
  Responsables du programme : Sarah El Halwani (Ontario), Ellen Watson (Brandon)
  Description : enseignement et recherche en sciences ; enseignement et apprentissage des sciences ; programmes d'enseignement des sciences ; nature de la science ; éducation à l'environnement ; développement professionnel des enseignants de sciences ; recherche scientifique et apprentissage par problèmes ; philosophie et sociologie de l'enseignement des sciences ; sciences et littératie ; art et esthétique dans l'enseignement des sciences ; modes de connaissance autochtones des sciences ; équité, diversité, inclusivité et décolonisation dans l'enseignement des sciences ; interrelations entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement ; et liens interdisciplinaires dans le domaine des STIM

ACP, Association canadienne en psychopédagogie

Responsables du programme : Michael Fairbrother (St. Francis), Kyle Robinson (Regina)
Description : sciences cognitives et de l'apprentissage ; développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte ; éducation inclusive ; motivation et engagement ; apprentissage et développement socio-émotionnels ; apprentissage « » dans divers contextes (au sein et en dehors des établissements scolaires) ; métacognition et autorégulation ; pratiques d'enseignement et d'évaluation ; technologies et apprentissage ; écoles saines et jeunes en situation de vulnérabilité

ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude des fondements de l'éducation

Responsable du programme : Gemma Porter (Winnipeg)

Groupes d'intérêt spéciaux (GIS) au sein de la CAFE

- **ACSE, Association canadienne de sociologie de l'éducation**
  Responsable du programme : Andrea Hill (Queen's), Christine Corso (Wilfrid Laurier)
  Description : L'Association canadienne de sociologie de l'éducation a pour mission de favoriser le dialogue et le réseautage entre les chercheurs désireux d'intégrer des méthodes et des théories sociologiques à l'étude de l'éducation. Nous nous concentrons sur l'analyse critique des systèmes scolaires, de la petite enfance à l'enseignement secondaire (de la maternelle à la terminale) en passant par l'enseignement supérieur, ainsi que sur les forces sociales qui structurent la relation entre l'école et la société. Ces travaux de recherche recoupent divers domaines de recherche au sein et en dehors du secteur de l'éducation, mais s'intéressent principalement à la manière dont les politiques et les pratiques à tous les niveaux de l'enseignement interagissent avec les inégalités des expériences sociales et la politique du savoir.
- **CPES, Société canadienne de philosophie de l'éducation**
  Responsable du programme : Tessa MacLean (Concordia)
  Description : Épistémologie, postmodernisme, pragmatisme, pédagogie critique, éthique, libéralisme, néolibéralisme, dialogue, démocratie, théorie
- **RCRÉC, Réseau canadien pour la recherche en éducation contemplative**
  Responsables du programme : Thomas Falkenberg (Manitoba) et Anna Rumjahn (Simon Fraser)
  Description : Le RCRÉC a pour objectif de favoriser le dialogue et le réseautage entre les chercheurs qui s'intéressent à l'étude conceptuelle et empirique ainsi qu'à la pratique de l'éducation contemplative dans les contextes éducatifs formels et non formels.

ACÉAC, Association canadienne pour l'étude de l'administration scolaire

Responsables du programme : Sachin Maharaj (Ottawa), Kirk Anderson (Memorial)
Description : leadership, politiques, administration, efficacité scolaire, amélioration scolaire, organisation de l'éducation, professionnalisme, rôles de genre dans l'administration, directeurs d'établissement, formation des enseignants

ACÉÉA, Association canadienne pour l'étude de l'éducation autochtone

Responsable du programme : Karen West (Alberta), Melanie Griffith Brice (Calgary) and Joaquin Munoz (UBC)
Description : populations autochtones (de l'Île de la Tortue et du continent), visions du monde, savoirs, méthodologies, histoires, pédagogies et pratiques autochtones, aînés, récits, traditions orales, apprentissage ancré dans le territoire, renouveau et réappropriation culturels, relations découlant des traités, réponses à la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR).

ACEJS, Association canadienne pour l'éducation à la justice sociale

Responsables du programme : Shelly Mehta (George Brown), Mary Reid (Toronto), Emis Akbari (George Brown)
Description : Nous invitons les chercheuses et chercheurs en justice sociale issus de groupes racialisés, ainsi que leurs alliés engagés dans l'éducation à la justice sociale, à se réunir pour remettre en question de manière critique les pratiques, les systèmes, les rapports de pouvoir et de privilège, ainsi que les comportements normalisés. Grâce à notre réseau interdisciplinaire, nous encourageons les études universitaires (non) traditionnelles s'appuyant sur des recherches (non) traditionnelles en éducation menées de manière individuelle, en partenariat ou au sein de la communauté, portant sur l'éducation à la justice sociale. Nous encourageons nos membres à proposer des moyens concrets de soutenir les communautés marginalisées par le biais de l'activisme, de l'engagement communautaire, de changements politiques à différents niveaux, en répondant aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et aux appels à la justice du MMIWG2S, ainsi qu'en créant des initiatives qui défendent l'équité, la décolonisation, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité. Nous soutenons les méthodologies non traditionnelles qui contribuent à mettre en avant différentes épistémologies, telles que les méthodologies autochtones, artistiques, narratives et centrées sur la communauté. Nous reconnaissons l'intensité du travail que représentent la défense des droits, la décolonisation et la mise en place de changements systémiques par le biais de l'activisme et des collaborations et partenariats intersectoriels ; c'est pourquoi nous offrons un espace de guérison où se réunir et partager la vision d'une société plus équitable pour tous, où nos voix s'amplifient pour former une voix collective en faveur du changement.

ACÉFÉ, Association canadienne pour l'étude sur les femmes

Responsables du programme : Hayley Brooks (Toronto), Tahmineh Farnoud (UVic)
Description : équité et inclusion dans l'éducation et le milieu universitaire, identités de genre et expression de genre, leadership, féminisme et intersectionnalité, méthodologies critiques et/ou tenant compte du genre, contextes canadiens pour les femmes dans l'éducation, féminisme dans l'éducation, programme caché

ACRPE, Association canadienne pour la recherche sur la petite enfance

Responsables du programme : Alex Berry (Calgary), Nancy van Groll (Capilano)

ACFE, Association canadienne pour la formation des enseignants

Responsable du programme : Mandeep Gabhi (Queen's)
Description : formation des enseignants ; réforme de la formation des enseignants ; gouvernance de la formation des enseignants ; formation des enseignants et diversité ; conception des programmes de formation des enseignants ; formation des enseignants et justice sociale ; philosophie de la formation des enseignants ; pédagogie de la formation des enseignants

Groupes d'intérêt spéciaux (GIS) au sein de l'ACFE

- **ACRAÉ, Association canadienne de la recherche-action en éducation**

Responsables du programme : Christine Ho Younghusband (Prince George), Lincoln Smith (OISE)

- **FEED, Formation des enseignants en environnement et développement durable**
  Responsable du programme : Doug Karrow (Brock)
- **GFEÉPS, Groupe sur la formation à l'enseignement en éducation physique et santé**
  Responsable du programme : Sharan Srinivasa Gopalan (UVic)
  Description : éducation physique, éducation à la santé, culture physique et sanitaire, activité physique, mode de vie sain et actif
- **GAMFE, Groupe sur l'autoapprentissage et les méthodes de formation à l'enseignement**
  Responsable du programme : Candy Jones (Brandon)
  Description : le rôle du « soi » dans la formation des enseignants est étudié en relation avec la pratique professionnelle
- **TATE, Technologie et formation des enseignants**
  Responsables du programme : Wenting Rong (Brock), Matteo DiMuro (Brandon)
  Description : technologies éducatives dans la formation des enseignants, culture numérique, enseignement assisté par la technologie, TPACK, enseignement et apprentissage en ligne, formation continue des enseignants en matière de technologie, enseignement à l'aide d'outils numériques (y compris les outils Web 2.0 et Web 3.0), apprentissage via les réseaux sociaux, enseignement et apprentissage assistés par la technologie, makerspaces, technologies immersives telles que la réalité virtuelle (RV) et la réalité augmentée (RA) pour l'enseignement et l'apprentissage, intelligence artificielle (IA) dans l'éducation

CCÉÉCSÉ, Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation

Responsable du programme : Amanda Battistuzzi (Ottawa)

ACCÉ, Association canadienne de chercheurs en éducation

Responsable du programme : Chris Sarkonak (Manitoba), Chia Jung (Ruby) Yeh (Caroline)
Description : questions méthodologiques relatives à la recherche qualitative et quantitative, à l'évaluation en classe et à grande échelle, à la mesure et à l'évaluation

Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de la CERA

- **GISÉMM, Éducation et médiation dans les musées**
  Responsable du programme : Marie-France Bérard (UBC)

SCÉCI, Société canadienne d'éducation comparée et internationale

Responsables du programme : Aliya Kuzhabekova (Calgary), George Zhou (Windsor)
Description : éducation comparée, éducation internationale, éducation à la citoyenneté mondiale, citoyenneté mondiale, éducation à la citoyenneté, internationalisation, mondialisation, éducation multiculturelle/antiraciste, éducation au développement, théorie postcoloniale

Groupe d'intérêt spécial (GIS) au sein de la SCÉCI

- **CERN, Réseau de recherche sur la citoyenneté et l'éducation**
  Responsable du programme : Catherine Broom (UBC)
  Description : citoyenneté ; citoyenneté mondiale ; enseignement de la citoyenneté ; éducation à la citoyenneté ; recherche sur l'éducation à la citoyenneté ; citoyenneté et enseignement des langues ; identités des immigrés et éducation ; cohésion sociale ; sentiment d'appartenance ; nationalisme et éducation

ÉAÉC, Étude de l'allosexualité dans l'éducation et culture

Responsables du programme : Rebecca Holme (Winnipeg), Lee Airton (Queen's)

Description : minorités sexuelles, minorités de genre, orientation sexuelle, identité de genre, pédagogie queer, culture queer, pratiques éducatives transformatrices, interdisciplinarité, élaboration de politiques inclusives, équité et justice

Pour plus d'informations sur les associations membres et les groupes d'intérêt spéciaux (GIS) de la SCÉÉ, veuillez consulter le site web de la SCÉÉ : **https://csse-scee.ca/associations**

Merci d'avoir soumis votre contribution au congrès 2027 de la SCÉÉ !

Pour rester informé de l'actualité du congrès, rendez-vous sur le site web du congrès de la SCÉÉ https://csse-scee.ca/conference-2027 et suivez-nous sur Twitter/X **@cssescee | #SCÉÉ2027**

Des questions ?

Envoyez un courriel au gestionnaire du congrès de la SCÉÉ
conference-congres@csse-scee.ca